

## Compte-rendu du Conseil d'Administration

Lundi 24 mars 2025 – 18h

Communauté de communes Porte de Maurienne

---

**Présents** : Molliex Catherine, Bertaut Romain, Bouvier Amandine, Augem Jean-Michel, Jabouille Martine, Thevenet Olivier, Bremer Laurent, Meurier Valérie, Père Amélie, Dugain Sandrine, Laetitia Léonard, Alexine Conti, Jean-François Thiaffey, Sylvie Giroud, Christian Venet

**Pouvoirs** : Jacky Demonnaz, Marie-Claire Motin, Marie-Hélène Brun et Olivier Jabouille.

**Excusés** : Claude David

Le nombre de votants ce jour est : 15

### 1 – Réorganisation

**Suite à la démission d'Adriana, une réorganisation du travail s'impose.**

Nous fonctionnerons désormais avec une équipe de trois personnes, dont une stagiaire : **Emelyne Pinot**, qui nous rejoint dans le cadre d'un stage en communication digitale. Elle sera présente à l'Office de Tourisme du **7 avril au 15 juillet**.

Parallèlement, le **recrutement d'un(e) chargé(e) d'accueil et de promotion** à temps partiel (28 heures/semaine) est en cours. Plusieurs pistes sont en cours d'étude. Le travail à trois personnes facilitera à la fois la répartition des tâches et contribuera à une meilleure ambiance de travail au quotidien.

À noter : **Emelyne Pinot est également à la recherche d'un contrat en alternance** pour la rentrée de septembre.

Enfin, les règles encadrant les emplois à temps partiel étant particulièrement strictes, **il sera nécessaire d'aller au-delà du règlement intérieur et de la fiche de poste**. La mise en place d'**accords d'entreprise spécifiques** sera donc indispensable pour garantir un cadre conforme et adapté.

Nous conserverons la fermeture du mercredi après-midi pour se consacrer à la promotion, les visites etc ...

**Rappel de nos horaires d'ouvertures sur l'année :**

**De septembre à juin**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. FERME LE MERCREDI APRES-MIDI

**De juin à septembre**, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## 2 – Point budgétaires

**Concernant les recettes, la situation est contrastée.**

Nous enregistrons **une hausse des adhésions** par rapport aux années précédentes, ce qui est encourageant. En revanche, **les recettes issues du sponsoring sont en baisse**. Claude, qui nous accompagnait activement sur ces missions les années passées, n'est plus présent pour assurer ce suivi.

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
706000 - Prestations de services / billetterie, carte pêche	2 100,00 €	445,00 €
707000 - Ventes de marchandises	2 000,00 €	281,55 €
708000 - Produit des activités annexes	- €	
708100 - Produit des prestations fournies au personnel / rem frai	- €	
709000 - Ristourne		
740100 - Subventions d'exploitation - État		
740300 - FDAL	500,00 €	
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommur	62 960,00 €	10 000,00 €
740600 - Taxe de séjour	6 500,00 €	
751000 - Recettes publicitaires	8 000,00 €	5 300,00 €
756000 - Adhésions	4 900,00 €	4 985,00 €
758000 - Produit divers de gestion courante / remb CPAM	- €	
781500 - Reprise sur provision pour charges d'exploitation		
760000 - Produits financiers	1 050,00 €	
770000 - Produits exceptionnels /remb mutuelle		
<b>Total</b>	<b>88 010,00 €</b>	<b>21 011,55 €</b>

**À ce jour, la ligne budgétaire dédiée aux sponsors présente un déficit de 3 000 €.**

Malgré une rencontre positive et le soutien affiché de **François-Xavier Le Corre**, Directeur d'Al-Parc, **une seule entreprise a confirmé son engagement** sur le territoire d'Alp'Arc.

**Côté dépenses, la valeur du point salarial a été revalorisée** à l'échelle nationale, à la suite d'une décision d'**ADN Tourisme**. Cette hausse impacte naturellement notre masse salariale.

**Emelyne ne sera pas soumise aux charges sociales ni au régime fiscal des salariés**, son statut de stagiaire ne relevant pas d'un contrat de travail classique. Elle bénéficiera néanmoins d'**une gratification obligatoire**, fixée à **4,25 € de l'heure**, conformément à la législation en vigueur.

La demande de subvention au FDAL a été envoyée.

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
605000 - Achats de matériel (>600€)	- €	82,45 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	600,00 €	28,88 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures)	400,00 €	120,26 €
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-)	1 000,00 €	100,00 €
610000 - Services extérieurs / billetterie, carte pêche	2 400,00 €	
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animatio	1 200,00 €	180,00 €
615000 - Entretien et réparations	200,00 €	
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, res	877,00 €	876,93 €
622000 - Rémunération intermédiaires et honoraires	50,00 €	44,68 €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	1 000,00 €	
623300 - Foires et expositions	200,00 €	
623400 - Récompenses et cadeaux	400,00 €	
623600 - Catalogues et imprimés	2 500,00 €	
623700 - Publications, affiches, programmes	200,00 €	64,39 €
625100 - Voyages et déplacements	1 000,00 €	226,47 €
625700 - Réceptions	800,00 €	141,33 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €	246,65 €
627000 - Services bancaires et assimilés	75,00 €	1,75 €
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	2 100,00 €	2 009,55 €
631300 - Participation des employeurs à la formation profession	410,00 €	244,62 €
641100 - Salaires, appointements	43 102,00 €	7 017,06 €
645100 - Cotisations à l'URSSAF	25 000,00 €	4 672,00 €
645200 - Cotisations aux mutuelles	- €	
647500 - Médecine du travail, pharmacie	252,00 €	252,00 €
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marque	2 300,00 €	1 200,00 €
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) URSSAF 2024		
	- €	
<b>Total</b>	<b>87 066,00 €</b>	<b>17 509,02 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>944,00 €</b>	<b>3 502,53 €</b>

### 3 – Magazine 2025

La brochure fera l'objet d'un changement de format, tel que validé par les élus du bureau. Afin d'assurer une cohérence avec les autres Offices de Tourisme, le **format A5** a été retenu.

Elle comptera **68 pages**, dans un esprit proche de celui d'un **magazine de territoire**.

Les **informations de la Communauté de Communes** ont été intégrées tout au long du document, afin de renforcer le lien entre les actions touristiques et les compétences communautaires.

Pour rappel, **il a été négocié que la Communauté de Communes prenne en charge 50 % des frais d'impression**.

Elle sera éditée à 7000 ex et distribuée dans les boîtes aux lettres de la Com Com.

### 4 – Mutualisation Ot vallées

Pour des raisons politiques, **l'Office de Tourisme Maurienne Galibier s'est retiré du projet**. Nous poursuivons donc à **trois territoires** : Porte de Maurienne, Cœur de Maurienne et **Terres de Maurienne** (nom validé pour le territoire de La Chambre).

## **Lancement de la marque territoriale : *Explore Maurienne***

Le **nouveau nom de la marque déposée** est désormais officiel : **Explore Maurienne**.

Tout le travail mené depuis plus d'un an a été présenté en décembre dernier à La Chambre par l'agence de marketing **THURIA**. Cette dernière nous a fourni **la charte graphique complète** ainsi que **l'univers visuel** associé. Ce socle servira de base à la conception du **prochain magazine** ainsi que du **nouveau site internet, des réseaux sociaux...**

Nous avons signé un contrat avec **Yoomigo**, créateur d'applications dédiées aux randonnées et activités outdoor, afin d'enrichir l'offre numérique du territoire.

Des **écrans d'information touristique** seront prochainement installés dans des lieux stratégiques à forte fréquentation :

- L'Office de Tourisme
- Carrefour
- La Taverne de l'Arc
- Le Café Gourmand (au bord du lac)
- Le Musée du Grand Filon

Ces écrans seront opérationnels **courant mai**, et l'affichage sera géré en collaboration par nos **trois Offices de Tourisme**, en suivant la **charte graphique Explore Maurienne**.

### **Participation aux bourses d'échange et communication**

Les **chargées d'accueil des trois Offices** participeront ensemble, sous l'identité *Explore Maurienne*, aux prochaines **bourses d'échanges touristiques**, renforçant ainsi la visibilité de notre nouvelle marque.

### **Édition du magazine Explore Maurienne**

C'est **Alpes Magazine** qui a été retenu pour l'édition de la brochure officielle **Explore Maurienne**, dont la sortie est prévue à **l'automne 2025**.

### **Mutualisation avec l'Office de Tourisme d'Albertville**

## **Projet "Tour du Grand Arc" : mobilisation du programme LEADER**

Dans le cadre de la création du **Tour du Grand Arc**, la **Communauté de Communes Porte de Maurienne** et l'**Office de Tourisme d'Albertville** ont conjointement sollicité le **programme LEADER** afin de financer une partie du projet.

Les actions envisagées dans ce cadre comprennent :

- **La création d'un topoguide** dédié au parcours ;
- **La conception d'un logo** spécifique au Tour du Grand Arc ;
- **La réalisation d'une campagne photo** pour valoriser les paysages et les étapes du circuit ;
- **L'organisation d'une journée de lancement sur le terrain**, ouverte au public ou aux partenaires ;
- **La participation éventuelle à des salons spécialisés** dans la randonnée et le tourisme de plein air.

## **5 – Sentier thématiques Cœur de Villages**

### **Problème avec l'application des sentiers et les témoins au sol**

L'application dédiée aux sentiers ne fonctionne plus depuis plusieurs années, et **les témoins au sol des jeux en lien avec le carnet à Aiguebelle ont disparu** depuis les travaux réalisés.

**Proposition** : Pour le moment, il est proposé de **retirer les informations sur les sentiers dans la brochure 2025**. Cette solution a été **votée à l'unanimité**.

Un prestataire a été reçu à l'Office de Tourisme pour proposer le **développement d'une nouvelle application**, axée sur le jeu et permettant de lier les sentiers entre eux, plutôt que de les associer à 4 thématiques distinctes.

Concernant les **mobiliers(s)**, étant donné qu'ils ne nous appartiennent pas, il appartient à la **Communauté de Communes** de **dépôt un projet de financement** afin de pouvoir obtenir les fonds nécessaires.

## **6 – Les temps forts**

Une double page est prévue dans le magazine 2025

## **7 – Questions diverses**

Renouvellement du siège de l'OT au centre social 3 Ptits Cailloux ? OUI , c'est impératif.

Prochaine exposition à l'Espace d'Arts Visuels Le Cairn, Corps à quoi rêves tu ? pour rappel l'Espace est ouvert les mercredis après-midi pendant les temps d'exposition.

Le réseau des Bibliothèques de Porte de Maurienne a désormais un nom : Par mots et montagnes, un seul logiciel est déployé dans les bibliothèques pour une simplification des démarches des usagers.

Sans questions supplémentaires, fin de séance à 19h15.